

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 309

Artikel: Premiers pas nucléaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nestlé et les colonels grecs (fin)

blics se verront dans l'obligation de taxer les produits importés ou de financer l'usine. Dans le premier cas le prix du lait importé augmentera et la concurrence sur le marché grec disparaîtra.

Contrôle absolu

Grâce à ce mécanisme et à l'accord exclusif qui lie la Grèce à Nestlé la société suisse dispose d'un contrôle absolu sur les produits laitiers dans le pays.

Fin de la démonstration des journalistes grecs. Qu'ajouter qui puisse mieux mettre en lumière le fossé séparant les déclarations d'intentions de Nestlé et son comportement « sur le terrain » ?

Premiers pas nucléaires

On chiffre à 6,273 milliards de kWh la production totale d'électricité obtenue en Suisse à partir de l'énergie atomique pendant l'année hydrologique 1972-1973. Pour la première fois, les trois centrales atomiques ont fonctionné pendant toute l'année, et la production en énergie atomique a subi une augmentation de 74,7 % par rapport à l'année précédente.

On a calculé qu'en l'absence de la production émanant des centrales atomiques de Beznau I, Beznau II et Mühleberg, 20 % des besoins en énergie n'auraient pu être couverts au cours de l'hiver 1972-1973.

Les trois centrales atomiques ont donc contribué en 1973 à satisfaire un cinquième des besoins de la Suisse en électricité, et environ 2,6 % de ses besoins en énergie.

« Premiers pas nucléaires » : est-ce le début d'une course effrénée à l'atome, ou l'amorce d'une marche raisonnée vers une diversification de nos sources d'énergie ?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les «sacrifices» des Vaudois pour leurs boursiers

On me dira que je suis obsédé... Je reviens sur la « démocratisation » des études. Baisse de niveau ? Donc nécessité d'accroître les exigences, éventuellement d'introduire un « numerus clausus »...

Concernant les deux premiers points, j'ai le plaisir de lire dans le dernier numéro de « Polyrama » (publication de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - février 1975), sous la plume de M. Louis Fatio, industriel, directeur du département électronique de Sécheron, à Genève, et ancien de l'EPFL, ces quelques lignes :

« Du point de vue qualitatif, l'amélioration en quinze ans a été évidente. L'étudiant a fait preuve d'une plus grande ouverture d'esprit et montre un intérêt accru à étudier les problèmes en profondeur. Je dois aussi dire que les exigences sont aussi plus grandes. »

Et s'il pense que la démocratisation des études doit être « limitative », elle est cependant « nécessaire », car « l'étudiant suisse émane quand même de la classe favorisée, disons d'une classe bourgeoisie ».

En ce qui concerne la « démocratisation », chaque fois qu'il s'agit par exemple de rendre gratuit tel ou tel enseignement, de venir en aide financièrement aux moins favorisés, nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour prôner un système de bourses, libéral, etc. Qu'en est-il aujourd'hui ? Dans le même numéro de « Polyrama », je lis ce qui suit :

10,55 francs par habitant

En 1973, le canton de Vaud a consacré aux bourses universitaires une somme de 5 millions 401 751 francs, soit 2 129 bourses (le 0,42 % de la population) d'un montant moyen de 2 537 fr.

Soit encore une dépense de 10,55 francs par habitant.

Pour les quatre autres universités principales, ces chiffres sont respectivement de :

— Zurich : 38 millions 187 300 francs, soit 9 842 bourses (0,89 %) d'un montant moyen de 3 880 francs — 34,47 francs par habitant.

— Berne : 21 millions 278 345 francs; 9 157 (0,93 %) bourses de 2 324 francs — 21,64 francs par habitant.

— Bâle : 5 millions 565 930 francs; 1 826 bourses (0,78 % de 3 048 francs — 23,65 francs par habitant.

— Genève : 4 millions 759 906 francs; 2 817 bourses (0,85 %) de 1 650 francs — 14,35 francs par habitant.

Même la Suisse « primitive »...

Si nous considérons quelques « petits cantons », nous voyons :

— Uri : 1 million 054 721 francs; 544 bourses (1,60 %) de 1 939 francs — 30,94 francs par habitant.

— Obwald : 618 410 francs; 371 bourses (1,51 %) de 1 667 francs — 25,23 francs par habitant.

— Nidwald : 868 091 francs; 421 bourses (1,64 % !) de 2 086 francs — 34,25 francs par habitant.

Etc. Le canton de Vaud si beau est au *dernier* rang des vingt-cinq cantons et demi-cantons.

* * *

Un lecteur me reproche gentiment de parler sans cesse de Guillemin et de « Nationalistes et Nationaux ». Pourquoi parler de livres politiques et engagés ? Il a raison ! Si j'étais vous, je lirais le long et beau roman de Jacques Mercanton : « L'Eté des Sept-Dormants ». On n'en publie pas beaucoup, chez nous et hors de chez nous, d'autant amples et d'autant riches.

J. C.